

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE LILLE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'EMMERIN

L'an deux mil vingt trois, le cinq juin, le Conseil municipal de la commune d'EMMERIN, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame PONCHAUX Danièle, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 30 mai 2023, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Nombre de Conseillers en exercice : 23.

Présents : Mme PONCHAUX – M. BOSSU – Mme JACQMIN – M. DESPREZ – Mme MALBRANQUE – MM. BONAMY - VANWORMHOUDT – RINGARD – CATTEZ – BAR – FLAMENT - Mmes STANIEWSKI – TYTGAT - MM. LENSINK - AVINÉE et Mme VLAMYNCK.

Absents, excusés : M. BAYLE – Mme BILLIAU et M. GALERA, ayant donné pouvoir.

Absentes : Mmes LÉDÉE - MAZINGHIEN – LEROY et VERSTAEN.

Le secrétariat a été assuré par : Mme JACQMIN.

**Objet : tarifs pour la restauration scolaire -  
N° 2023/19./**

Pour intégrer l'augmentation des prix du prestataire qui fournit les repas, il est proposé d'augmenter les tarifs D, E et F de la restauration scolaire de 5 % à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, ce qui les porterait à :

TARIFS	EMMERINOIS	EXTÉRIEURS (+ 20 %) Pour les quotients D, E et F
A, B et C	1 € 00	1 € 00
D et E	3 € 60	4 € 25
F	4 € 10	4 € 95

Enfants du personnel de la Commune et des enseignants hors quotients A, B et C : 3 € 60.

Tout repas servi sans inscription préalable (la veille avant midi) sera facturé le double du prix auquel il aurait été facturé avec inscription.

Adopté à la majorité ; Mmes BILLIAU et TYTGAT ne prennent pas part au vote.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
EMMERIN, LE 12 JUIN 2023

Affiché en Mairie,  
le 13 juin 2023

LE MAIRE,  
Danièle PONCHAUX

LE SECRÉTAIRE,  
Anne-Marie JACOMIN

